



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

EMPH DES INSERTIONS
ANNONCES,
25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

ON S'ABONNE :
à Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an... 16 fr.
Six mois... 9 fr.
Trois mois... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

CALENDRIER DU LOT

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISSONS.
10	Jeu.	se. Félicité.	Cajarc.	☉ P. Q. le 4 à 11 h. 0' du soir.
11	Vend.	s. Alithe.		☉ P. L. le 11, à 1 h. 48' du soir.
12	Sam.	s. Jean-Galbert	Marmillac.	☉ D. Q. le 18, à 5 h. 22' du soir.
				☉ N. L. le 26, à 9 h. 14' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et C^e. place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

HEURE LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montriat.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labouque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque (Cazals, St-Géry).	7 h. du m.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 5 juillet 1862.

BULLETIN

Nos lecteurs ne liront pas sans une certaine émotion le rapport du général de Laurencez sur les affaires du Mexique, que nous publions plus loin. Ce précieux document retrace d'une manière claire et nette les événements accomplis du 1^{er} au 22 mai. L'infructueuse, mais si glorieuse attaque du fort Guadalupe s'y trouve longuement développée; on ne peut, en lisant ces lignes, que jeter tout au moins un blâme, aux imprudents personnages qu'une aveugle confiance faisait annoncer au général en chef qu'il serait le bien-venu à Puebla et que nos soldats y seraient couverts de fleurs. — On y fut reçu, au contraire, à coups de canon et on dut revenir à Orizaba.

La jonction du général Marquez au corps français, et la bataille qui l'a précédée, font l'objet d'une partie du rapport. Dans ce combat d'Acuilingo, le deuxième bataillon du 99^e de ligne, seul, mit en pièces l'armée de Zaragoza, prit un drapeau et fit 1,200 prisonniers. C'est là un fait d'armes dont le soldat français est seul capable. Le général de Laurencez ne peut, dans son allocution à l'armée, s'empêcher de louer hautement le courage de ses troupes et leur faire espérer que l'Empereur, dans sa haute et juste appréciation des difficultés vaincues, récompensera leur dévouement.

« On a généralement admiré, dit le *Siècle*, l'héroïsme de ces troupes qui, si loin de la mère patrie, sous un climat meurtrier, ayant à gravir des pentes inaccessibles et trouvant devant elles des adversaires aussi déterminés que nombreux, montent intrépidement à l'assaut des plus imprenables remparts. Un clairon des chasseurs à pied, Roblet, parvenu sur la crête des fortifications ennemies, environné de morts et de mourants, servant de point de mire à toute une garnison, sonne la charge comme pour proclamer la future et prochaine revanche. Le corps expéditionnaire résiste à l'artillerie, à la mousqueterie, aux explosions des boîtes et des obus qui sont placés jusque dans les fossés, et il ne bat en retraite que devant un de ces ouragans épouvantables que connaissent seules les régions intertropicales. »

Lord Palmerston vient de présenter à la chambre des communes l'état critique dans lequel la guerre d'Amérique plonge les districts où le coton se fabrique. Il fait connaître son intention

d'offrir les bons offices du gouvernement anglais pour mettre fin à cette guerre cruelle et préjudiciable aux intérêts de l'industrie.

Le journal de Turin *l'Italie*, rapporte que le roi Othon a donné une amnistie générale en faveur de tous ceux qui se trouvent compromis dans les événements de Naples et pour délits de presse. M. Teocari, ministre des affaires étrangères, a donné sa démission. Le Parlement a voté cinquante bataillons de garde mobile.

S. A. I. le grand-duc Constantin est arrivé à Varsovie. Il a été acclamé avec enthousiasme par la population.

On attend, à Turin, l'envoyé russe qui doit apporter la reconnaissance officielle du royaume d'Italie. M. Rattazzi vient de recevoir une lettre cordiale de sir James Hudson, ministre d'Angleterre, pour le féliciter de cette reconnaissance.

La *Poste du Nord*, journal officiel de St.-Petersbourg, affirme que l'Autriche s'est réunie à la Russie et à la France, dans les représentations que les ambassadeurs de ces deux puissances ont été chargés de faire à la Porte relativement à la cessation immédiate des hostilités contre le Monténégro et la Serbie. « L'Angleterre, ajoute la *Poste du Nord*, est restée seule pour conseiller au Sultan le refus de se prêter à tout arrangement ou concession. En dépit de ces conseils il y a tout lieu d'espérer qu'un traité de paix sera prochainement signé en vertu duquel les Monténégriens entrèrent en possession du port d'Antivari, l'objet de leurs vœux les plus ardents. »

L'assassinat de M. Catardji, président du conseil moldo-valaque, a douloureusement ému la Roumanie entière. Elle perd en lui, dit une correspondance, un homme rare par le talent, rare par l'énergie, que la force des choses avait appelé à la direction des affaires, comme le plus digne de dominer une situation difficile et de diriger l'œuvre de la régénération.

C'est le 20 juin, au sortir de la chambre, où il venait de prononcer les paroles suivantes : « Je me laisserai plutôt écraser à cette place ! et tant qu'il y aura une goutte de sang dans mes veines, je défendrai la société, la famille, la propriété et l'ordre public » que M. Catardji tombait frappé de deux balles dans la tête.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Turin, 2 juillet. La correspondance Franco-Italienne annonce que le ministre d'Angleterre sir James Hudson a adressé

sans limites comme un champ de course, et qu'il devait nécessairement y avoir beaucoup plus d'aspirants que d'élus. Et cette solennité pour nous aussi si pleine d'intérêt, je puis d'autant moins la passer, sous silence que c'est, vous le dirai-je? au *Journal du Lot* que je dois l'immense faveur d'y avoir assisté!...

Mais puisque les portes ont été si difficiles à ouvrir devant moi, je serais bien tenté avant d'entrer, et puisque je me suis promis de vous parler de la *gentry* et des anglais, de faire moi, aussi à leur égard, ma petite profession de foi.

Certes, je ne suis pas un *Anglomane* outré, exclusif, mais je ne suis pas non plus un *Anglophobe*, comme bien des français qui ne voient encore en Angleterre que la *perfidie Albion*... J'ai été trop souvent, quant à moi, l'un de ses hôtes, pour ne pas avoir pour elle un certain penchant.

Je sais admirer chez les anglais ce qui mérite d'être admiré. J'admire par exemple leur patriotisme, jusques dans son exagération même. Ce n'est pas en Angleterre qu'on entendra jamais des anglais critiquer, dénigrer, désapprouver, tout ce qui se fait chez eux; au contraire, chez

à M. Rattazzi une lettre cordiale pour le féliciter de la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie. Vera-Cruz, 1^{er} juin.

Les communications avec Orizaba sont ouvertes. Des approvisionnements ont été envoyés aux troupes françaises que commande le général de Lorencez. Raguse, 2 juillet.

Le 30 juin, Dervisch-Pacha a été attaqué par les Monténégrins entre Rudine et Bagnani. Il a dû battre en retraite jusqu'à Bilecia. Des troupes sont venues de Trébigne à son secours.

Madrid, 2 juillet. Il est inexact que le ministre de l'Intérieur veuille se séparer de ses collègues. — Le décret de clôture de la session a été lu à la Chambre.

Varsovie, 2 juillet. Le grand-duc est arrivé ce soir à 6 heures et demie avec la grande-duchesse. Leurs Altesses ont été reçues avec des acclamations enthousiastes par une foule immense qui les attendait.

Marseille, 3 juillet. L'ex-reine de Naples a débarqué hier dans la soirée. Elle est repartie immédiatement par l'express. Elle conserve l'incognito.

— Les lettres d'Athènes sont du 27 juin. Une amnistie a été accordée pour les délits de presse. Le ministre des affaires étrangères, M. Theocaris, a été frappé d'apoplexie. Une commission spéciale prépare la révision des lois électorales et communales. La garde nationale comprendra, dit-on, 472,000 hommes.

— On écrit de Constantinople en date du 25, que Vélîk Effendi, le commissaire turc à Belgrade a reçu des pouvoirs étendus pour faire des concessions, mais en réservant les droits de suzeraineté de la Porte. L'effervescence continue en Serbie. Les sujets du prince Michel sont prêts à recommencer la lutte, si la Turquie n'accorde que des satisfactions incomplètes. Le grand-vizir a donné une fête pour l'anniversaire de l'avènement du sultan; deux mille invités y assistaient.

Le sénat a voté, à l'unanimité, le budget des recettes et des dépenses de 1863, dans lesquelles sont compris les nouveaux droits sur l'enregistrement, sur le papier timbré, sur les sucres et sur les chevaux et voitures.

— La session du Sénat a été close le 2.

— On dit que dans le conseil des ministres tenu hier sous la présidence de l'Empereur, les promotions militaires indiquées au rapport du général Lorencez, ont été sanctionnées. Le général Lhéritier, du 99^e de ligne, serait nommé général de brigade.

— L'Empereur et l'Impératrice partiront lundi prochain pour leur excursion dans les départements du Centre.

— Le prince Napoléon est attendu à Paris.

— S. Exc. le comte de Persigny, dit *l'Express*, a transmis la somme de 20 livres sterling destinée à coucourir à l'érection du monu-

ment Eglinton. Cet envoi était accompagné d'une lettre dans laquelle S. Exc. exprimait la haute estime qu'il avait pour le feu comte Eglinton.

On lit dans le *Monde*, sous la signature de M. Chantrel : « La *Costituzione* de Turin annonce que l'acte de la notification de la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie est arrivé à Turin. Voilà les libéraux italiens enchantés; pour eux, les nations cessent d'être sœurs; la Pologne est sacrifiée à l'Italie. »

Nous remarquons, dans le *Siècle*, les lignes suivantes, écrites par M. de la Bédollière : « L'expédition du Mexique a offert l'admirable spectacle d'une armée qui fait une marche rétrograde dans un ordre parfait, en emportant, en soignant 345 malades, en conduisant avec elle un mois de vivres sur 250 voitures. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

On lit dans le *Moniteur* : Rapport adressé à S. Exc. le maréchal ministre de la guerre par le général comte de Lorencez, commandant le corps expéditionnaire du Mexique.

Orizaba, le 22 mai 1862.

Monsieur le maréchal, L'impossibilité dans laquelle j'ai été de communiquer avec Vera-Cruz depuis la fin d'avril m'a empêché de rendre compte à Votre Excellence de mes opérations militaires après le combat des Combrès; aujourd'hui, rentré à Orizaba, j'espère pouvoir rétablir mes relations avec Vera-Cruz, et j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les événements qui se sont passés depuis le commencement de ce mois.

Parti de la Canada de Istanbul le 1^{er} mai, après le combat livré, le 28 avril, aux Combrès, je marchai sur Puebla sans éprouver de résistance, apprenant dans chaque localité que le général Zaragoza se retirait devant moi à une journée de distance; son passage était seulement marqué par l'incendie des habitations, et surtout des meules de grains et de paille qui abondent sur le plateau d'Anahuac. A mon arrivée, le 4, à Amozoc, grand village situé à trois lieues de Puebla, je fus informé que le gouvernement de Juarez avait prescrit de se défendre à outrance dans Puebla, que la ville renfermait 12,000 hommes de garnison, que toutes les rues étaient barricadées et que les barricades étaient armées de canons.

Jusqu' alors aucun autre renseignement ne m'avait été fourni, tant était grande l'intimidation exercée sur les populations que l'on savait hostiles à Juarez.

Le lendemain, 5 mai, j'arrivai devant Puebla, à neuf heures du matin, et j'arrêtai ma tête de colonne à environ trois kilomètres de la ville. Je reconnus qu'il n'y avait pas à hésiter, il fallait s'emparer avant tout de Guadalupe et de San Loretto, dont la possession assurait celle de la ville. Après avoir fait faire le café, je formai, à onze heures et demie, ma colonne d'attaque composée de deux bataillons de zouaves, de la batterie montée du capitaine Bernard, et de quatre pièces de la batterie montée de marine du capitaine Mallat. Le régiment d'infanterie de marine formait la réserve. Les fusiliers marins et la batterie de

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 5 juillet 1862.

LE GRAND CONCERT

DE L'ÉCOLE ITALIENNE.

Londres, mardi, 22 juin 1862.

A M. le Rédacteur du JOURNAL DU LOT.

Cher Monsieur,

Je vous disais en vous parlant du fameux *Cup-Day* d'Ascot qu'il avait été, cette semaine, la grande préoccupation de la *gentry*; mais à côté de lui, sinon au même degré, on ne peut s'empêcher de mentionner une autre solennité qui a eu lieu précisément la veille du *Cup-Day*, le mercredi 18 juin, et qui a d'autant plus excité l'empressement et l'intérêt du monde élégant, qu'il ne s'agissait plus cette fois d'un emplacement

leurs *Morning-Concerts* (concerts du matin), et pour ceux-là surtout, les anglaises élégantes ont une véritable passion. Il est vrai que c'est pour elles une occasion incomparable de faire une *exhibition* de toilettes. Or, chacun sait qu'une anglaise de la *high-life* en fait par jour, à peu près autant que de repas, ce qui n'est pas peu dire, et ce qui peut varier entre quatre et cinq, jamais moins pour les repas, peut-être plus pour les toilettes pour peu qu'on aille en amazone à *Hyde-Park* à onze heures, l'heure fashionable, et en voiture après le lunch.

Pardonnez-moi cette longue digression à propos d'un merveilleux concert dont j'ai à vous entretenir. On ne peut exiger d'un *touriste* un discours en trois points, et il s'agit comme vous voyez d'une simple causerie à bâtons rompus, et très rompus. Je ne dirai pas ce qui serait trop prétentieux : *qui m'aime me suive!* Je vous dirais plutôt : tant pis pour qui me suivra... Car je pourrais conduire l'imprudent, d'un bond et sans transition, des bords paisibles du Lot, ou des rives sinueuses et pittoresques du Célé, jusqu'aux sommets abruptes du *Cap-Nord*, ou tout au moins en Suède, plutôt peut-être qu'il ne le

montagne devaient protéger les derrières de la colonne d'attaque, que menaçait une nombreuse cavalerie qui s'élevait montrée sur ma droite.

Je laissai les chasseurs à pied pour contenir l'ennemi qui se manifestait aussi à gauche par quelques tirailleurs, et je chargeai le colonel l'Hérillier de protéger, avec le 99^e de ligne et quatre compagnies d'infanterie de marine, le convoi que j'avais fait passer.

J'avais prescrit à la cavalerie de se tenir entre le convoi et ma colonne d'attaque, pour faire face aux éventualités qui pourraient se présenter.

Les zouaves marchant par bataillon en colonnes à distances entières par divisions, ayant entre les deux bataillons les dix pièces d'artillerie montée, firent un grand mouvement tournant à droite pour aborder la position de Guadalupe par des pentes accessibles.

Le fort de Guadalupe tira le premier. Les deux batteries s'avancèrent jusqu'au pied de la hauteur, le plus près possible : elles en étaient à 2.200 mètres ; leur feu commença, et les zouaves se déployèrent en bataille. Le tir fut généralement très-juste, celui de l'ennemi très-vif et bien dirigé.

Après trois quarts d'heure de lutte, je fis porter les batteries plus à droite, afin de battre plus directement la face que les zouaves devaient enlever. La batterie Mallat se plaça à une certaine distance de la batterie Bernard pour rendre le feu des Mexicains plus divergeant, et je fis avancer les zouaves contre le pied de la hauteur, de manière à les défilier des feux du fort.

La disposition du terrain ne me permit pas de faire une brèche praticable ; je n'avais pas d'ailleurs le matériel de siège nécessaire pour détruire la forteresse de Guadalupe, je résolus de tenter une attaque de vive force. Les zouaves, prêts à s'élaner, étaient arrivés à mi-côte ; j'envoyai chercher quatre compagnies de chasseurs à pied, en leur prescrivant de gravir les pentes à la gauche des zouaves, de façon à diviser la défense de l'ennemi.

J'ordonnai en même temps au régiment d'infanterie de marine, aux fusiliers marins et à la batterie de montagne d'appuyer le 1^{er} bataillon de zouaves qui occupait la droite, et je pris un bataillon du 99^e de ligne pour remplacer, comme réserve, derrière nos colonnes d'attaques, l'infanterie de marine et les fusiliers marins.

Pendant que ces mouvements s'exécutaient, une section du génie partait avec chaque colonne d'attaque, emportant des planches munies d'échelons cloués et des sacs à poudre destinés à faire sauter la porte du réduit. L'artillerie montée cherchait en vain à se frayer un chemin pour gravir la hauteur et se rapprocher du fort.

Je donnai le signal : les zouaves et les chasseurs à pied s'élançèrent avec l'intrepidité intelligente et traditionnelle de ces deux corps ; ils firent ce que les troupes françaises seules savent faire : ils arrivèrent, sous un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie, de boîtes et d'obus à balles, jusque dans les fossés du fort ; quelques-uns parvinrent à se hisser sur le mur, où ils furent tués, à l'exception du clairon Roblet, des chasseurs à pied, qui s'y maintint pendant quelque temps en sonnant la charge. Mais le couvent fortifié de Guadalupe, que l'on m'avait décrit comme une position de peu d'importance, était armé de dix pièces de canon de 24, sans compter les obusiers de montagne placés sur les plates-formes et dans les clochers ; trois lignes de feux de mousqueterie superposées avaient été établies au moyen de sacs à terre, disposés sur les terrasses ; deux mille hommes, au moins, commandés par le général Negrette, étaient renfermés dans le fort, avec une artillerie bien servie.

Le 1^{er} bataillon des zouaves, l'infanterie de marine et les fusiliers marins, en effectuant leur mouvement en avant, avaient rencontré sur leur droite le feu des batteries de San Loretto, et entre ce fort et Guadalupe, cinq bataillons d'infanterie sur trois lignes ; ils avaient été chargés par la cavalerie mexicaine et arrêtés ainsi à cent mètres du fort.

Je me disposais à faire passer en avant deux compagnies de zouaves que j'avais pris de moi en réserve à mi-côte, lorsqu'un orage tropical, obscurcissant l'air, vint fondre sur nous et détrempa les terrains à tel point qu'on ne pouvait plus se tenir debout sur les pentes qu'on venait de gravir.

L'impossibilité de soutenir plus longtemps cette lutte héroïque m'étant démontrée, je fis redescendre les bataillons engagés, en profitant des pluies de terrain, et je les arrêtai au pied du coteau pour y prendre leurs sacs.

Il me restait à évacuer mes blessés que j'avais, pendant le combat, fait porter dans une ferme, située à 2.200 mètres du fort. Je les fis sortir par petites fractions afin d'éviter le feu de l'artillerie de Guadalupe qui continuait à sur tous les groupes.

Lorsque cette opération fut terminée, la nuit était sur le point de tomber, et mes troupes se retirèrent au camp en échelons, avec le plus grand ordre, et sans que les tirailleurs mexicains osassent s'avancer contre elles.

Pendant le 99^e fort du combat, les deux compagnies de chasseurs à pied qui avaient été laissées dans la plaine, se trouvant enveloppées par une nuée de cavaliers soutenus par l'infanterie ; ces deux compagnies firent sous mes yeux une défense telle que je ne savais qu'admirer le plus ou de ceux qui marchaient sous le feu de Guadalupe, ou des chasseurs qui, sans s'étonner du nombre des ennemis qui les entouraient, se rallièrent avec le plus grand calme et tuèrent ou dispersèrent les cavaliers qui se précipitaient sur eux.

Les pertes éprouvées dans le glorieux combat du 3 mai se résument ainsi :

Officiers : tués, 13 ; blessés, 20.
Troupes : tués, 162 ; blessés ou disparus, 285.

Les renseignements divers qui me sont venus des Mexicains portent à 4.000 hommes les pertes de l'ennemi.

La nuit du 3 au 6 se passa sans un seul coup de fusil.

Tel était, Monsieur le Maréchal, ma situation devant Puebla, la ville la plus hostile à Juárez, au dire de personnes dans l'opinion desquelles je devais avoir foi, et qui m'assuraient formellement, d'après les renseignements qu'elles étaient à même de recueillir, que je devais y être reçu avec transport, et que mes soldats y entreraient couverts de fleurs.

Je ne pouvais pas songer à attaquer les barricades de Puebla tant que les forts de Guadalupe et de San Loretto étaient au pouvoir de l'ennemi : une marche directe sur Mexico, laissant derrière moi une place fortifiée, était impossible ; je me décidai à me retirer sur Orizaba ; toutefois, pour ne pas négliger la chance d'être rejoint par l'armée du général Marquez, dont l'arrivée m'était annoncée à tout instant, je résolus de profiter des délais que me donnait le nombre de jours de vivres que je portais avec moi.

Je passai donc les journées du 6, du 7 et du 8 devant Puebla, me bornant à rectifier l'assiette de mon camp, sans toutefois faire rétrograder les troupes les plus voisines de la ville ; j'espérais en outre attirer l'ennemi et le battre en rase campagne, s'il avait l'audace de venir m'attaquer. Il eût la prudence de ne pas me tirer un seul coup de fusil, ni de jour ni de nuit.

Enfin, le 8, à deux heures, ne recevant de l'armée du général Marquez que des nouvelles les plus évasives et même contradictoires sur sa proximité et sur son intention de venir me rejoindre, je commençai à faire défiler mon immense convoi sur Amozoc. Je restai moi-même en position jusqu'à six heures du soir avec la plus grande partie des troupes, et je me retirai avec elles derrière le convoi, dans l'ordre le plus imposant, sans que l'ennemi osât montrer en dehors de la ville un seul cavalier ni un seul fantassin.

Je séjournai à Amozoc le 9 et le 10, sollicité que j'étais d'attendre l'arrivée du général Marquez.

Le 10, le général Lopez vint nous rejoindre de sa personne avec une dizaine de cavaliers. Il nous apporta que Zuloaga, au nom de son parti, avait fait, le 5, au matin, jour de notre arrivée devant Puebla, avec le gouvernement de Juárez, un traité en vertu duquel il s'engageait à neutraliser l'armée du général Marquez pendant notre présence devant la ville.

A cette nouvelle, qui éclaircissait la situation, même aux yeux de ceux qui avaient conservé le plus d'illusions, je fixai mon départ au lendemain 11. Je m'arrétai successivement à Tepeaca, Aculcingo, Quecholac, Saint-Angustin del Palmar, à la Cannada de Istanpan, sans être inquiété, rencontrant seulement quelques partis nombreux de cavalerie, qui se tenaient toujours hors de portée.

A mon arrivée devant Palmar, qu'on m'avait dit être occupé fortement et barricadé, j'eus occasion de faire prisonnier un parti de vingt-deux cavaliers, en ordonnant de tourner le village à droite et à gauche par la cavalerie d'avant-garde.

Le lendemain, je partis pour le Canada de Istanpan où je devais m'attendre, d'après les renseignements qui m'étaient donnés, à rencontrer des difficultés pour repasser les Combrès, dont la route serait coupée par quarante barricades ou autres obstacles.

Je pris mes dispositions en prévision de ces éventualités, et je fis occuper les contre-forts de droite et de gauche.

Les renseignements que j'avais reçus ne se réalisèrent qu'en partie. Les Mexicains avaient en effet accumulé des obstacles matériels qui consistaient en barricades formées d'énormes troncs d'arbres qu'ils avaient fait rouler du haut des montagnes sur le chemin, et en coupures dont le déblai formait de gros amas de rochers et de terre ; il y avait en effet une quarantaine de ces obstacles sur la route ; mais, soit que les Mexicains n'osassent pas nous poursuivre, soit qu'il y ait eu division entre les chefs, je ne rencontrai pas un seul défenseur dans les Combrès, et, malgré le travail qu'a nécessité la destruction de ces obstacles, ma colonne et mon convoi arrivèrent à Aculcingo avant la nuit.

J'arrivai le 17 à Tecamalucan. Un officier mexicain de l'armée du général Marquez se présenta aux avant-postes et m'annonça que la cavalerie du général, forte de 2.500 chevaux, venait à moi de Tehuacan par les sentiers des montagnes, et que le général, avec son avant-garde, était près de me rejoindre ; il me demandait un laissez-passer pour aller à Orizaba s'aboucher avec le général Almonte.

J'envoyai aux avant-postes un officier d'état-major avec l'officier mexicain ; ils revinrent au bout d'une heure avec le général Marquez.

Le général me dit qu'il venait de Matamoros, ville située à dix-neuf lieues de Puebla sur la gauche de Mexico.

Après m'avoir fait sa visite, il partit pour Orizaba avec quelques cavaliers, m'avertissant que sa cavalerie était en arrière et qu'elle devait me rejoindre le lendemain.

Le 18, je me suis mis en route pour Orizaba. Arrivé au village d'Ingenio, je laisse filer ma colonne et mon convoi, et je m'y arrêtai pour installer dans ce village le 99^e de ligne avec deux pièces de la batterie de montagne.

Deux raisons me déterminèrent à faire ce détachement ; j'ai voulu éviter l'encombrement des troupes dans Orizaba ; d'un autre côté, Ingenio, village situé sur un cours d'eau, à six kilomètres d'Orizaba, en un point très-réserré par les montagnes, me permettait, en l'occupant, de fermer la vallée d'Orizaba.

Vers dix heures du matin, le général Marquez vint me dire qu'on l'avait prévenu que l'armée Zaragoza s'avancait par les Combrès pour s'opposer à la jonction de sa cavalerie avec moi ; qu'il n'était point certain que ce renseignement fut exact, et qu'il se rendait de sa personne au devant de sa troupe pour s'en assurer.

Je donnai l'ordre au colonel l'Hérillier de faire soutenir le général Marquez par un bataillon, dans le cas où il fe-

rait savoir que le général Zaragoza était effectivement en présence de sa cavalerie. Je restai moi-même à Ingenio jusqu'à une heure de l'après-midi, et, voyant arriver des cavaliers de Marquez, sans qu'aucun d'eux m'annonçât la présence de l'ennemi, je continuai ma route sur Orizaba.

A dix heures du soir, le général Taboada vint me trouver pour me dire que la cavalerie du général Marquez et le 2^e bataillon du 99^e de ligne, commandant Lefebvre, avaient soutenu à cinq heures de l'après-midi, un combat sérieux contre les troupes de Marquez, que 1.200 prisonniers avaient été faits, et que le 99^e avait pris un drapeau.

Le colonel l'Hérillier, peu de temps après, me confirma ces nouvelles par une lettre.

Dans la pensée que Zaragoza devait être en forces et que le lendemain il pourrait renouveler ses attaques contre la cavalerie de Marquez et le 99^e de ligne, j'ordonnai à la majeure partie des troupes de se réunir à deux heures du matin, et je marchai à leur tête sur la route d'Aculcingo.

Je traversai pendant la nuit le camp de Marquez, et au point du jour je rencontrai le bataillon du 99^e, et j'appris que les troupes de Zaragoza s'étaient complètement dispersées le soir même du combat.

Le 2^e bataillon du 99^e, parti d'Ingenio à deux heures de l'après-midi, avait rejoint le général Marquez à cinq heures. La cavalerie de ce général, qui arrivait par un chemin de traverse des montagnes, était déjà coupée par l'armée de Zaragoza, établie sur un plateau dominant la jonction du chemin de traverse de Tehuacan avec la route de d'Orizaba.

Le commandant Lefebvre avait divisé immédiatement son bataillon, fort de 500 hommes, en deux colonnes, et dirigé la première sur la gauche de l'ennemi, pendant qu'il faisait gravir à la seconde un monticule qui dominait l'intersection des deux chemins. La partie de la cavalerie du général Marquez qui était coupée, profita de mouvement pour faire sa jonction en se précipitant au galop. Le bataillon du 99^e et les cavaliers du général Marquez chargèrent alors l'ennemi avec une telle vigueur, qu'à six heures du soir il avait disparu, et que les résultats de la journée furent :

Un drapeau pris par le 99^e de ligne, 800 fantassins et 400 cavaliers prisonniers, 100 à 150 morts environ, 250 blessés.

Les pertes du bataillon sont deux hommes tués et vingt-six blessés.

L'état sanitaire de l'armée est bon, l'esprit est excellent ; mes malades et mes blessés sont établis dans des hôpitaux au nombre de 600.

J'ai dû remplir provisoirement les vacances occasionnées par le feu de l'ennemi. Je joins ici les propositions d'avancement aux différents grades, d'admission et de promotion dans la Légion d'honneur, que je recommande à Votre Excellence.

Je suis avec un profond respect, etc.

Le général de division commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique.

Comte de LORENCE.

FONDATION
D'UNE ACADEMIE DES BEAUX-ARTS,
A CAHORS.
(Suite.)
III.

De l'organisation de l'École.

Comment il faut que l'école de dessin soit organisée : telle est la question pratique qu'il s'agit d'aborder. Nous le ferons hardiment, avec une seule réserve : c'est que cette exposition sera simplement l'expression d'une opinion personnelle. Nous invitons donc nos lecteurs à ne pas l'accueillir sans contrôle ; et nous serons les premiers à accepter, dans la suite, les modifications reconnues bonnes dans l'intérêt de l'œuvre.

Et, d'abord, une science qui donne naissance à des branches si variées, nécessiterait une grande diversité de cours et de nombreuses catégories de sujets ; nous ne le méconnaissons pas.

Toutefois il faut encore faire ici une restriction nouvelle. Nous cherchons à jeter les bases d'un établissement dans l'intérêt des masses ; nous voulons fonder une institution populaire, une sorte d'académie où les aptitudes peuvent se révéler, les talents se former, le vrai mérite se faire apprécier ; nous voulons enfin former une sorte d'école éclectique, où, tous les genres confondus, on puisse développer les tendances particulières de ses adeptes divers, et inculquer des principes, propres à élever l'intelligence de chacun au niveau que sollicite l'appréciation des œuvres de génie et celles d'un vrai savoir.

Remontons aux premiers préceptes de la matière, à la source des principes du droit qu'il s'agit d'établir.

Les règlements de l'École des Beaux-Arts, qui datent du 4 août 1819, portent : « Art. 3. Dans la section de peinture et de sculpture, l'enseignement se compose : 1^o d'exercices journaliers, qui sont la base de l'instruction et consistent dans l'étude de la figure humaine, d'après l'antique et d'après le modèle vivant ; 2^o des cours spéciaux : d'anatomie, de perspective, d'histoire et d'antiquités, etc. — Voilà la loi. — On peut même ajouter que, dans la capitale,

elle reçoit son exécution complète. — Eh bien ! il serait à désirer qu'elle reçut une application, plus ou moins étendue, dans toutes les villes de province.

Quelques préventions s'éleveront sans doute à une pareille proposition ; il est facile de les combattre par l'examen des tendances énergiques des populations vers le progrès. — La loi du progrès a aussi sa puissance. Pour les beaux-arts comme pour toutes les branches des sciences ou de l'industrie, la facilité des communications et des voyages, la diffusion des lumières, la multiplicité des besoins, font qu'aujourd'hui, il serait à propos d'étendre la pratique d'une méthode restreinte et de règlements presque surannés.

Ne serait-il donc pas possible d'établir dans toutes les grandes villes ce qui, de prime abord, avait été applicable au bénéfice de la capitale seule ? Sans doute les petites villes veulent bientôt suivre l'exemple des plus grandes, — c'est ainsi que les populations les plus éloignées aspirent à une décentralisation qui s'opère à leur profit ; — mais il est équitable de répartir les avantages de toutes les bonnes institutions.

Pourquoi, par exemple, a-t-on hésité à répandre le nouvel enseignement des arts plastiques, pratiqué aujourd'hui en Allemagne, en Angleterre, dans un grand nombre de villes, à Paris même ? — A Paris, l'École impériale de dessin, appelée vulgairement la petite école, est, quant à l'instruction de la jeunesse, d'un siècle en avance sur l'école des beaux-arts. Dans cet établissement, où se presse chaque soir une multitude de jeunes artisans, s'est ouvert l'enseignement des arts par la mémoire ; et les hommes les plus éminents sont obligés de reconnaître dans ce fait, l'une des plus fertiles innovations de notre temps. — Pourquoi ne pas propager cette nouvelle méthode ?

Pendant ce temps, les villes de province ne sauraient rester en arrière. Tout au moins les hommes qui président à leurs destinées, doivent sans cesse appliquer à leurs besoins actuels, accommoder à leurs ressources présentes, les améliorations que le temps fait connaître, surtout celles que leur connaissance spéciale de la localité peut leur suggérer.

Qu'est-il possible de faire, dans notre ville, pour une école de dessin ?

On ne saurait trop le répéter, il serait à propos d'embrasser dans les exercices d'un semblable enseignement, un cours de dessin linéaire et d'ornement, de dessin de tête ou de paysage, de géométrie pratique, un cours d'architecture, de sculpture, de peinture, de gravure, de mécanique... toutes branches d'un art multiple, toutes ramifications d'une source féconde ; mais tandis que ces cours publics sont destinés à révéler à quelques rares initiés le talent qui est propre à chacun, que d'ailleurs chaque initié peut mûrir son talent dans ses méditations particulières et développer sous d'autres climats une fleur qui a germé dans son esprit. — Ces cours, disons-nous, doivent être ramenés à une pratique facile, possible. — En conséquence, nous serions d'avis de n'admettre que des cours théoriques pour les diverses branches qu'une grande cité, seule, peut encourager.

Nous formulons ainsi notre solution : Il serait bon de former deux grands cours ; l'un composé des enfants de toute condition, âgés de moins de douze ans ; l'autre composé de jeunes adultes. — Aux enfants du premier cours, on démontrerait les principes pratiques du dessin linéaire et d'ornement, du dessin d'imitation pour la tête ou le paysage ; aux adultes, les éléments pratiques, ou simplement théoriques, de la géométrie appliquée, c'est-à-dire l'étude des surfaces, la mesure des corps, l'arpentage des terres, — d'architecture et de sculpture, de peinture, etc.

Chaque cours pourrait avoir trois séances par semaine, de huit heures du soir jusqu'à neuf heures, dans la salle de dessin de l'école primaire de la ville. — Le premier cours serait gratuit ; le second, qui serait rétribué, pourrait être suivi pendant trois ou quatre ans, en raison de la classification des matières, adoptées par des hommes spéciaux.

Soit dit en passant, une rétribution, aussi minime qu'elle soit, nous a paru indispensable. Elle l'est pour une pratique sérieuse d'une telle association, mais elle est surtout favorable à son développement ultérieur. Quelle singulière ! la classe de la population à laquelle s'adresse principalement cette institution, ne prend guère au sérieux un cours public et gratuit ; beaucoup de parents surtout ne veulent accorder une importance réelle aux exercices de l'intelligence, pour lesquels il ne faut pas s'imposer un sacrifice pécuniaire. — Une rétribution nous paraît donc devoir amener plus de régularité, plus d'assiduité et plus d'émulation de la part des élèves. D'un autre côté, il était à propos de créer des ressources, à côté de celles que la cité accorde et qui ne

(1) Il faudrait adopter les heures qui s'accroissent le mieux avec les heures de repos de la classe ouvrière.

St-James-Hall, M. Chapmann me répondit par un refus en me disant qu'il n'y avait pas une place. Je demandai la parole en voyant qu'il parlait parfaitement français ! Et je lui dis qu'il était impossible qu'il ne fût pas permis en Angleterre, à un français, d'assister à un concert donné en faveur de cette cause italienne pour laquelle la France avait combattu ; que ce n'était pas seulement pour moi une question de curiosité personnelle mais un devoir, puisque j'étais le correspondant d'un journal français et que j'étais obligé d'en rendre compte !...

Cette argumentation eut un succès inespéré ! Le cœur de bronze de M. Chapmann fut attendri ! Je ne garantis même pas qu'un pleur ne soit venu humecter sa paupière !.. Ma cause était gagnée et il daigna me faire la grâce d'accepter ma demi-guinée.

Et j'ai pu voir de mes yeux cette étoile. Et j'ai pu entendre la Diva... Et je ne puis, comme je vous le disais, qu'en exprimer ma reconnaissance à l'hospitalité du Journal du Lot, puisque c'est à elle seule que je dois d'avoir obtenu cette faveur qui m'allait être impitoyablement refusée sans elle...

blic parisien, dédaigné par elle, qu'un mythe ou un nom de légende ; cette femme qui ne pouvait voyager jadis sans être saluée par une entrée triomphale, ni se réveiller sans entendre une aubade sous son balcon ; cette femme enfin dont on dételait la voiture à New-York, dans un temps où l'Amérique aimait encore l'harmonie !... Pour tout dire en un mot la célèbre, Madame Goldschmidt, prononcez : JENNY LIND !

Je m'étais figuré (les Français en Angleterre ne doutent de rien !) que c'était la chose la plus simple du monde et qu'il ne s'agissait que de se présenter une demi-heure avant le concert... Mais hélas !... déjà la salle était remplie et on n'entrait qu'avec des billets distribués depuis plusieurs semaines. Les seuls prix étaient d'une guinée, ou 26 fr., d'une demi-guinée, et de 8 shillings. Je suppliai qu'on acceptât mon argent, et on me repoussait comme si j'eusse demandé l'aumône !...

Par bonheur une lady de ma connaissance vint à passer, et chercha à me faire entrer, en me présentant d'abord à un membre de la chambre des communes qui me fit parvenir enfin jusqu'à M. Chapmann, le grand factotum de

pense, en passant par Londres et le concert de St-James-Hall !...

Me voici enfin arrivé à St-James Hall par des chemins de traverse, et en y mettant le temps, mais désormais pour y rester !...

Il s'agissait bien, en effet, d'un concert tout à fait exceptionnel, cette fois, et par sa composition et par son but, et d'une véritable et splendide solennité !...

C'était comme le disaient les affiches, et comme l'avaient répété les journaux, un concert de bienfaisance donné en faveur des écoles de l'Italie Méridionale ; et il y avait un sous-titre, aussi pompeux qu'il devait être magique à Londres, et que je traduis : En réponse à l'appel de Garibaldi aux femmes de l'Italie.

A ce nom électrique en Angleterre de Garibaldi, un autre grand nom avait voulu répondre aussi, et se mêler à ceux de tous les artistes italiens des deux théâtres, et je vous avouerai que c'était celui-là surtout qui excitait, à un point indicible, ma curiosité !...

Il s'agissait de voir, il s'agissait d'entendre cette femme extraordinaire, cette merveille des merveilles, dont le nom n'avait été pour le pu-

sauraient être suffisantes pour obtenir les améliorations que le progrès réclame. Or, cette coïncidence peut donner des ressources sérieuses : c'est une nouvelle application du grand principe d'économie moderne : l'association. — Enfin, on se le dissimulerait vainement, l'institution recouvrirait une impulsion bien favorable par le choix d'un directeur, lequel serait d'autant plus expert dans son art qu'on pourrait ajouter à ses émoluments ordinaires, des avantages particuliers.

Au reste, c'est ici le cas de le déclarer, il ne faudrait pas avoir des appréhensions exagérées au sujet du nombre d'hommes spéciaux, de professeurs et de maîtres auxquels il serait nécessaire d'avoir recours. Pour nous, la simplification d'une pratique aussi complexe est, non seulement possible, mais elle est aisée : elle dépend d'un homme capable et actif. Ce n'est pas qu'un homme puisse, par lui-même, suffire à tout ; il domine la situation par le talent qu'il apporte dans la classification de ses sujets, surtout par son habileté à savoir se préparer des moniteurs. C'est ainsi qu'un professeur se multiplie ; c'est ainsi que des résultats importants sont obtenus, sans trop d'efforts ; c'est ainsi qu'avec des ressources modestes et bien distribuées, on obtient des améliorations aussi brillantes qu'inattendues.

On conçoit, par cela même, que l'autorité municipale, à qui on s'adresse toujours pour les créations locales, et dont les sacrifices ne peuvent pas toujours être en rapport avec le zèle éclairé de ses membres, doit être dégagée. Elle peut être suppléée par le concours des hommes spéciaux et des hommes d'élite, dévoués à la vulgarisation de l'art, et désireux d'apporter leur pierre à un grand monument. C'est notre avis : il faut laisser les autorités locales tout à fait en dehors de la satisfaction de tels besoins. Mais, plus tard, en raison des éléments de succès qui se produisent, en raison de l'entraînement des masses et de l'accroissement des nécessités sociales, son appui ne saurait être refusé aux populations. — Ce concours viendra pour nous en son temps. C'est d'abord au public à accomplir ses devoirs : la tâche de l'autorité municipale s'accomplira ensuite.

IV.

De quelle manière une pareille société doit être administrée.

Dans le précédent chapitre, nous nous sommes occupé des divers cours et des différentes catégories d'élèves que la nature de l'œuvre semble devoir admettre. Cependant, il faut le reconnaître, s'il est utile d'avoir un professeur-directeur de l'école, avec deux professeurs-aides en sous-œuvre, il est nécessaire, autant dans l'intérêt d'une bonne et sage direction que pour la stricte observance des règlements et statuts destinés à faire fleurir l'institution, d'établir une autorité administrative. — Ce rouage hiérarchique doit fonctionner en dehors des cours, afin d'empêcher que l'école, détournée de son but primitif, ne périclite entre les mains d'un directeur inexpérimenté ou faible : il doit être la meilleure garantie d'un résultat favorable.

Cette autorité pourrait être exercée par une commission administrative, composée de douze membres, présidée par celui d'entr'eux qui serait annuellement désigné par le maire de la ville. — Le maire conserverait la présidence honorifique, en cela qu'il aurait la faculté de présider les réunions, s'il le jugeait convenable. — Chaque membre de la commission serait soumis à l'élection de tous les membres de l'association, réunis en assemblée générale, une fois l'an : ils seraient indéfiniment rééligibles. — Ses devoirs seraient : 1° de faire tous les règlements pour la bonne direction des études ; 2° de distribuer les récompenses annuelles ; 3° de gérer les fonds de la société.

Et, à cette occasion, il ne serait peut-être pas hors de propos de parler d'une des plus belles prérogatives que l'on pourrait laisser à la commission administrative — prérogative qui s'exerce dans bon nombre de villes : — celle de proposer à l'autorité municipale, une fois chaque année, le nom de celui d'entre les élèves qui, doué de dispositions particulières et exceptionnelles, mériterait d'obtenir une bourse gratuite à l'école des beaux-arts de la Capitale. — Mais ce n'est pas le lieu de traiter cette question en détail ; nous ne pouvons que l'indiquer.

Une sous-commission, choisie dans le sein de la précédente, pourrait être chargée d'inspecter, tous les mois, l'exposition des ouvrages jugés les plus dignes d'attirer l'attention. — La sous-commission aurait pour devoir d'assembler la commission administrative, afin de lui faire un rapport mensuel sur l'état moral de la société, lui faire des propositions au sujet des modifications à apporter dans le règlement de l'école, enfin dresser, par ordre de mérite, après chaque concours, une nomenclature d'élèves ayant droit à des médailles ou des récompenses honorifiques. — Il est entendu que chaque membre de ces deux commissions aurait le droit de pénétrer journellement dans l'enceinte des classes et d'assister aux différents exercices de l'école, sans pouvoir s'attribuer le droit d'ingérence dans la manière de professer.

Le professeur est le chef actif de l'école. Il dirige le cours et distribue les cours auxiliaires aux deux aides-professeurs. Il a la haute surveillance de ses classes, de telle sorte qu'il lui est loisible de recevoir, dans l'école, ceux qu'il juge aptes à y entrer et d'expulser ceux qui seraient jugés, par lui, incapables de progresser, ou qui, par leur insoumission ou leur mauvaise tenue à l'école, lui donneraient des sujets de plaintes graves : il devrait rendre compte de ses actes à la commission administrative une fois par mois. Les sous-professeurs relèvent de son autorité spéciale ; mais il ne peut les remplacer sans avoir l'avis préalable de la sous-commission.

Le professeur est, de droit, le professeur de l'école primaire de la ville ; de là cette conséquence que, préposé de la municipalité, il est sous l'autorité directe du maire, tandis qu'il demeure sous la surveillance incessante de la commission d'administration. Le professeur, en outre du traitement qui lui est assuré par le budget de la ville, recevrait des honoraires proportionnés aux ressources de l'association : le montant en serait fixé par la commission d'administration. Les fonctions des sous-aides seraient gratuites : toutefois, si les ressources de l'association le permettaient, sur la proposition du directeur, la commission administrative pourrait leur allouer une indemnité trimestrielle.

Notre société se complète, — car c'est ici que cette œuvre prend les caractères d'une association, — par diverses catégories de membres adhérents. — Nous y rencontrons : 1° les associés, dits *associés libres* : ce sont les amateurs ou artistes de la ville, qui ne saur-

raient être astreints à suivre les exercices réguliers de l'école ; 2° les membres *protecteurs*, lesquels encouragent et consolident l'œuvre par leur influence et leurs ressources.

Ce que nous avons dit jusqu'ici ayant trait à l'administration de la société, nous créons l'obligation d'expliquer ce que nous entendons par concours et qui se traduit, à propos de beaux-arts, par le mot : *exposition*.

Ainsi que nous venons de le voir, une exposition des travaux des élèves serait faite, chaque mois, dans la salle de l'école. Les parents des élèves, les membres associés libres ou fondateurs de l'académie y seraient seuls admis.

Cependant on comprend très-bien que cette mesure isolée n'atteindrait pas la fin que l'on doit se proposer : un tel résultat serait inefficace dans son but, incomplet dans la forme. Il faudrait établir, en outre, une deuxième exposition, une exposition annuelle, à laquelle les ouvrages de tous les *associés libres* seraient reçus. Cette exposition aurait lieu dans une salle désignée ultérieurement par le conseil d'administration : le public y serait admis. Troisièmement enfin, une grande exposition, laquelle pourrait avoir lieu, en même temps que l'exposition industrielle et artistique faite à l'occasion du concours régional d'agriculture. A cette exposition, on convierait non-seulement les artistes de la localité, mais aussi les artistes de sept départements, qui forment la circonscription régionale. — Peut-être y admettrait-on les artistes français qui solliciteraient l'honneur d'y figurer !

C'est à l'issue de ces diverses expositions qu'il y aurait des médailles et des récompenses, en rapport avec l'importance des circonstances, distribuées par la commission d'administration.

Il n'est pas besoin de plus de détails pour faire apprécier la portée de ces concours publics, car chacun est convaincu que rien n'est plus propre à faire prospérer une association de ce genre, et produire les effets civilisateurs qu'on est en droit d'attendre de l'institution d'une *Académie des beaux-arts*.

A l'œuvre donc, hommes de bien et vous tous hommes de progrès !

L'idée que nous émettons n'est pas nouvelle ; elle est utile. Nous n'avons eu pour but que de réunir en faisceau les idées théoriques et pratiques que chacun peut avoir sur un pareil sujet, et nous nous sommes efforcés de leur donner un corps : à vous de leur donner la vie.

Vous pouvez en faire sortir une école de moralisation et une institution de sage économie sociale. Car, ce que vous prenez sur l'oisiveté est autant de gagné pour l'amélioration morale de nos classes ouvrières ; mais d'un autre côté, fondez des écoles publiques où la jeunesse puisse venir, sans effort, puiser l'instruction, vous aurez formé des hommes intelligents et des ouvriers habiles. — Fondez des cours publics où, dans une arène commune se rencontrent les talents de tout âge et de toute condition, et vous aurez fait quelque chose pour le calme des esprits, pour la fusion des castes sociales.

A. C.

(La fin au prochain numéro.)

Nous trouvons, dans le n° du 2 juillet de la *Sentinelte Toulonnaise*, l'article suivant sur l'administration de M. le marquis de Fleury dans le Var :

« Nous croyons, aujourd'hui, juste, convenable et utile, de passer en revue les faits les plus saillants de l'administration de M. le marquis de Fleury, qui a produit de très-importants résultats.

« On peut sans être obséquieux ne pas méconnaître les services rendus, surtout quand il est bien évident qu'on n'a aucun intérêt à le faire ; et nous ne pensons pas pouvoir être suspectés de critiques envers les actes du gouvernement, pas plus que de mauvaises intentions envers personne, en nous réservant au moins le droit d'être justes et reconnaissants envers les absents.

« M. de Fleury est arrivé dans le Var au milieu de circonstances assez graves. Le chef-lieu venait d'être éprouvé par une fatale épidémie. La science médicale avait constaté les causes de cette maladie provenant des miasmes délétères produits par les eaux des égouts de la ville, dans la plaine de Mal-Journal. Il s'agissait de faciliter l'écoulement des eaux croupissantes et d'assainir cette plaine. Mais combien de résistances n'y avait-il pas à vaincre pour atteindre ce but ? Il a fallu toute la patiente énergie de notre ancien préfet, toute l'intelligente activité d'un éminent chef de service pour surmonter les obstacles que la passion aveugle des intérêts privés n'oppose que trop souvent aux exigences les plus essentielles de l'intérêt général. Si depuis 1860, la ville de Draguignan n'a plus ressenti les cruelles atteintes de l'épidémie dont elle a tant souffert, il est permis de croire, disons-le hautement, que c'est à M. de Fleury et à M. Camme qu'elle en est redevable.

« C'est encore à cette administration que le chef-lieu doit la mise à l'étude du canal de Rebouillon, pour lequel M. de Fleury avait obtenu de l'Etat une subvention de 22,000 fr., et au sujet duquel une loi a été rendue par le Corps législatif à la date du 25 juin, et cet ensemble de projets concernant la reconstruction d'une église, pour laquelle, grâce aux instances du premier magistrat du département, 100,000 francs ont été promis, — d'un collège, d'un musée, d'une bibliothèque, d'un hôtel de ville, etc.

« Voilà, dans deux ans, ce que M. de Fleury a fait pour Draguignan.

Mais la sollicitude impartiale de notre ancien préfet, en songeant aux intérêts du chef-lieu, n'avait pas oublié ceux de Toulon.

« Nous n'aurions garde d'oublier que c'est à l'entremise habile et dévouée de notre ancien

préfet que nous devons, en grande partie, la cession à prix réduit des terrains domaniaux provenant des anciennes fortifications. Nous n'oublierons pas non plus son concours incessant à la préparation des divers projets relatifs à l'emprunt de sept millions, destiné à l'ensemble des travaux à exécuter simultanément dans notre cité, tels qu'églises, marchés, lycée, etc. Enfin, nous nous souviendrons aussi avec reconnaissance de l'appui donné par M. de Fleury aux demandes de la chambre de commerce, lors du passage de S. M. à Toulon, et nous disons sans hésiter que c'est surtout à lui que nous devons la mise en communication prochaine de la vieille Darse avec le port de la Rode ; solution insuffisante sans doute, mais qu'il n'a pas dédaigné de ses efforts de rendre plus complète, et qui n'en est pas moins un grand pas fait vers cet avenir que faisait si bien envisager le mémoire remis à l'Empereur, en septembre 1860, par l'honorable président de la chambre de commerce.

« Le bien que notre ancien préfet avait réalisé pour le chef-lieu et Toulon, il trouvait les moyens de le réaliser également pour le département tout entier.

« C'est ainsi qu'il s'attachait à développer parmi nous le progrès agricole, par l'institution des concours, en encourageant le soufrage de la vigne par la distribution des primes et des médailles décernées à cet effet, en provoquant et activant l'étude des cours d'eau au point de vue de l'irrigation, en multipliant les cours publics, notamment celui ouvert l'année dernière par le savant professeur M. Dubreuil, sur l'arboriculture, et ceux de M. Barbe, notre professeur d'agriculture, qui possède à un si haut degré le talent de vulgariser les saines idées et les bonnes pratiques.

« Se préoccupant des intérêts de la pisciculture et de l'assainissement de nos rivières, il prenait un arrêté pour obtenir l'épuration des eaux chargées des résidus des savonneries, tanneries, tuileries et ressences. La grande question du reboisement avait fixé son attention et les études si intéressantes que, grâce à son initiative, MM. les inspecteurs des forêts du département viennent de publier récemment, témoignent de sa sollicitude éclairée à cet égard, sollicitude qui s'étendait à tous les besoins, à tous les intérêts.

« C'est ainsi qu'il accordait une médaille aux régates de St-Tropez, instituait et présidait les courses d'Hyères, ville en faveur de laquelle il multipliait les démarches et les instances à l'effet d'obtenir pour elle un embranchement sur le chemin de fer de Toulon à Nice.

« Grace à sa vigilance incessante, les intérêts moraux n'étaient pas moins sauvegardés que les intérêts matériels. Il fondait à Draguignan une école normale d'instituteurs pour laquelle un décret vient d'être rendu, il améliorait le sort des humbles éducateurs du peuple, signalant les vices du système de recrutement de ce corps et trouvant les moyens de suppléer à l'insuffisance du traitement de ses membres, améliorations qui lui avaient valu de S. Exc. M. le ministre Roulland un témoignage non équivoque de distinction méritée : les insignes d'officier de l'instruction publique. Peu de temps avant son départ, il se préoccupait encore d'une fondation essentiellement morale et humanitaire, dans la bonne acception de ce mot mal compris souvent et plus souvent encore mal appliqué, d'une fondation concernant les instituteurs, objet particulier de sa prévoyance paternelle : l'établissement entre ces derniers d'une société de secours mutuels.

« A un point de vue plus général, il poursuivait d'autres réformes d'une grande importance. Il travaillait résolument à rétablir l'ordre et la régularité dans la comptabilité communale, en prenant des mesures efficaces et pratiques en faveur du respect de la spécialité des crédits, notamment en ce qui concernait la petite vicinalité.

« Dans ce but, il prescrivait l'emploi d'états, au moyens desquels les fonds des services spéciaux ne pouvaient être ni perdus de vue ni détournés de leur destination, et dont la mise à l'épreuve est confiée à la vigilance des maires, des receveurs communaux et des agents du service vicinal.

« C'est ainsi, comme il le dit lui-même dans son rapport au Conseil général, c'est ainsi qu'il mettait un terme à une situation regrettable à plusieurs points de vue, et qui, dans un moment où nous avons un si grand besoin de perfectionner tous nos moyens de transports, contribuerait à retarder les progrès de la richesse publique, en détournant de ces voies de communication si modestes, mais si précieuses, dont le parcours s'étend à plus de 1,800 kilomètres et qui répandent la vie sur tous les points du territoire, les fonds qui leur sont destinés pour les appliquer le plus souvent, sans contrôle, à des entreprises mal justifiées.

« C'est ainsi que dans sa droiture et sa loyauté M. de Fleury poursuivait les abus et réalisait les réformes, ne cherchant que la satisfaction du devoir accompli.

« Si nous rendons ainsi justice à l'administrateur qui part, nous aurons le droit d'inspirer

quelque confiance en rendant justice à celui qui arrive. Les administrateurs passent, l'autorité reste. La meilleure manière de la respecter et de la faire respecter, c'est de rendre justice à tous ceux qui sont vraiment dignes de la représenter.

L. LAURENT

Plusieurs personnes nous ont témoigné le regret de ne pas voir dans notre compte-rendu de la rentrée de Mgr. l'Evêque, la reproduction des allocutions adressées à Sa Grandeur, soit à la Cathédrale, soit à l'évêché. Nous pouvons aujourd'hui accéder, en partie, à ce désir, en publiant les paroles de M. Maury, curé de la Cathédrale. — Nous respectons la modestie de M. Derrupé, vicaire-général, qui n'a pas cru devoir répondre favorablement à notre demande. A. LAYTOU.

« Monseigneur,

« Tous les prêtres du diocèse qui ont pu connaître le jour de votre arrivée et se rendre dans la ville épiscopale, sont heureux de vous entourer, pour vous dire avec quelle unanimité leurs cœurs ont battu à l'unisson du vôtre, lorsque, répondant aux vœux du Père commun, vous avez entrepris le voyage *ad lumina apostolorum*, avec quelle joie ils saluent votre retour.

« Aucun de nous ne s'y est trompé, Monseigneur : ni les magnificences de la Rome moderne, ni ses beautés artistiques, ni l'éclat de ses fêtes, encore moins les débris épars de l'ancienne Rome, non pas même la canonisation de vingt-sept serviteurs de Dieu, n'auraient suffi, en ce moment, à vous arracher à vos incessantes préoccupations et à vos travaux ; — car vous aviez vu la ville éternelle, contemplé l'Eglise majestueusement assise sur les ruines du paganisme, et recueilli, pour vous et votre diocèse, d'abondantes bénédictions tombées de la bouche et des mains du Vicaire de Jésus-Christ.

« De plus pressantes considérations ont parlé, ont remué le Monde Catholique jusques dans ses plus intimes profondeurs ; et il a senti le besoin de manifester sa vie et de donner un éclatant démenti aux hommes sans foi qui annoncent l'agonie prochaine de l'Eglise ou doutent de son avenir. Les nombreux croyants qui, grâce à Dieu, vivent encore dans son sein, se sont levés comme un seul homme, au premier signal : et trois cents Evêques, suivis de près de cinq mille prêtres, et d'innombrables fidèles de toute langue et de toute nation, se sont trouvés, à l'heure dite, autour du trône menacé du Souverain Pontife et de sa personne sacrée ; et les évêques, professant leurs sentiments dans une admirable adresse, ont adhéré, avec enthousiasme, à tous les actes de notre bien-aimé Pontife Pie IX, ont proclamé, avec lui, la nécessité du pouvoir temporel du Saint-Siège comme sauvegarde de son indépendance spirituelle.

« Monseigneur, les ennemis de l'Eglise affectent, avec autant d'audace que d'hypocrisie, de séparer le clergé inférieur du clergé supérieur, les prêtres des évêques, et font grand bruit de quelques défections, plus propres, de leur nature, à faire ressortir l'unanimité de dévouement des bons prêtres qu'à l'affaiblir. Quant à votre Clergé, Monseigneur, il connaît vos sentiments et il sait que, ne suspectant pas les siens, vous dites en toute confiance : *Cognosco oves meas, et cognoscunt me mea*. Néanmoins, nous tenons tous à honneur, dans les circonstances critiques où se trouve l'Eglise, de proclamer plus haut que jamais notre intime union avec notre Pasteur : nous communions avec vous, Monseigneur, par la démarche que nous faisons aujourd'hui, tout spontanément, auprès de Votre Grandeur, comme vous-même avez communiqué avec Notre Saint-Père le Pape, par le voyage que vous venez d'accomplir. Nous adhérons, à notre tour, d'esprit et de cœur, à la grande manifestation, à laquelle nous eussions été tous heureux de prendre part ; nous confondons nos sentiments, nos vœux, nos espérances et nos acclamations avec les vôtres.

« Heureux de votre retour, nous attendrons, avec une filiale impatience, que vous vouliez bien répandre sur nous les bénédictions que vous nous apportez de la part de notre glorieux et vénéré Père Pie IX. »

Chronique locale.

Par arrêtés préfectoraux du 3 juillet 1862, la mairie de Linac a été reconstituée de la manière suivante :

M. Courdurié (François), a été nommé maire en remplacement de M. Auferin, décédé ; — et M. Lafage (Géraud) a été appelé aux fonctions d'adjoint, en remplacement de M. Lagane, démissionnaire.

L'administration vient d'adresser des éloges au sieur Brousse (Jean), de Floirac, à raison du courage et du dévouement dont il a fait preuve en sauvant, le 4 juin 1862, un jeune homme qui était en danger de se noyer dans la rivière de la Dordogne.

MAIRIE DE CAHORS.

ADJUDICATION

des travaux de réfection du Bâtiment du Théâtre, avec Couverture en ardoise.

Le Public est prévenu que le 9 juillet prochain, jour de mercredi, à midi, il sera procédé, dans la salle des Actes publics de l'Hôtel-de-Ville, par le Maire, assisté de deux membres de la Commission municipale, et de l'Architecte de la ville, à l'adjudication, au rabais, au plus offrant et dernier enchérisseur, des travaux à exécuter pour la réfection du Bâtiment du Théâtre, avec Couverture en ardoise, dont le devis (non compris 576 fr. 69 cent. de somme à valoir), s'élève à la somme de onze mille huit cent vingt-trois francs vingt-et-un centimes, ci..... 11,823 fr. 21

Chemin de Fer d'Orléans.

La Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans vient : 1° de soumettre à l'homologation de M. le Ministre des Travaux Publics des tarifs spéciaux pour le transport des foins, pailles, matériaux, engrais, etc. ; 2° de substituer divers autres tarifs spéciaux à ceux déjà en vigueur ; 3° de publier des tarifs communs avec d'autres compagnies.

Toutes ces demandes d'homologation, substitutions et publications sont déposées à la Préfecture (bureau des Travaux Publics), où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Ce soir, vers deux heures, le sieur Molinié, charpentier, occupé à tracer le travail que devaient exécuter les ouvriers sous ses ordres dans la maison de M^{me} Tulle, cours Fénélon, a malheureusement posé le pied sur un bout de planche, non assujettie, qui a fait basculer, et est tombé du 2^e étage dans la cave de ladite maison. On s'est empressé de le relever et de le transporter chez lui. On ne connaît pas encore la gravité de ses blessures. Le sieur Molinié est veuf et père de famille.

Par décision du 30 juin dernier, l'Administration des postes a accordé, sur les propositions de l'Inspecteur, le service quotidien aux seize dernières communes du département qui n'étaient encore desservies que de deux jours l'un.

On nous écrit de Vayrac :

La foire de Martel, tenue le 23 juin, a été belle et grande, la vente du bétail a eu des prix soutenus.

La foire de Vayrac, du 1^{er} juillet, sans être grande, était animée. Le blé a subi une certaine hausse à la halle, peu pourvue de grains.

Le froment s'est vendu de 25-50 à 26 fr. l'hect.

La moisson se poursuit avec activité, et les blés, superbes pendant l'hiver, ne démentent en rien l'espérance qu'on en avait conçue.

Pour la Chronique locale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

Turin, 1^{er} juillet.

La chambre des députés discute la loi sur les déportations militaires. A propos d'un incident soulevé par un membre, le ministre Pepoli a déclaré que les évêques italiens avaient reçu la défense, le mois dernier, de se rendre à Rome pour concourir à des actes politiques.

Rome, 28 juin.

L'ambassadeur de France a eu l'honneur de présenter au Saint-Père le général comte de Montebello. L'audience a duré une heure, le marquis de Lavalette se sent aujourd'hui plus libre et plus maître de sa situation, n'ayant plus auprès de lui le général de Goyon, qui avait le droit d'être reçu en audience par le Pape sans passer par l'entremise du représentant politique de la France.

Le Saint-Père vient de rejeter complètement le projet qu'au nom de l'Empereur lui a présenté le marquis de Lavalette. Suivant ce projet, la France offre de garantir, d'accord avec l'Autriche, l'Espagne et la Bavière, le territoire que le Pape possède actuellement, et s'engagerait à lui faire payer plusieurs millions de francs par an comme compensation des provinces pontificales annexées au royaume d'Italie. Le Saint-Père a dit à un haut personnage qu'on ne devrait pas lui parler directement de ces propositions et qu'on se trompait si l'on croit un pape capable de renoncer à la plus grande partie des provinces appartenant au Saint-Siège. Le marquis de Lavalette trouve, au contraire, ce projet excellent, il dit que son but est de sauver le Pape ; mais que Pie IX a l'opiniâtreté d'un vieillard, et qu'il ne veut entendre à aucun arrangement.

M. le marquis de Lavalette attache une grande importance aux manifestations des nombreux ecclésiastiques italiens qui, d'après l'exemple de l'abbé Passaglia ont signé l'adresse pour engager Pie IX à renoncer à la souveraineté temporelle. Du reste, ce diplo-

mate se plaît à répéter qu'il aime la personne du Pape et honore ses vertus.

Par un ordre du jour on avait défendu à tous les ecclésiastiques français d'entrer dans les casernes de l'armée d'occupation ; on craignait que ces prêtres, pendant leur séjour à Rome pour les fêtes de la canonisation, ne voulussent faire de la propagande.

Naples, 26 mai.

On a arrêté, dans la nuit d'avant-hier, quatre hommes occupés à effacer avec de la couleur noire les écussons de Savoie sur y substituer des cartels portant ces mots : Fuori V. E. — Viva Pio IX e Francesco II, mortu ai Piemontesi.

Ils ont fait des révélations qui ont amené, entre autres arrestations celles de l'ex-capitaine de frégate don Marius Caracciolo, qui avait déjà été en prison pour fait de réaction. On a surpris les papiers d'un comité Bourbonnien, où se trouvaient les souches d'un emprunt effectué pour le compte de la réaction sous la rubrique suivante : *Secours pour Rome et Venise.*

Le cardinal Coenza, que l'on a cru quelque temps libéral, a adressé à la garde nationale de Capoue l'invitation d'assister suivant l'usage à la procession de la Fête-Dieu.

La garde nationale a fait paraître une protestation exprimant son respect pour les cérémonies religieuses et son refus de se rendre à l'invitation du cardinal. Elle désire témoigner la peine que lui fait éprouver l'attitude hostile de ce prélat contre le gouvernement constitutionnel que l'Italie s'est donnée.

Turin, 1^{er} juillet.

On assure que Garibaldi sera jeudi ou vendredi à Naples.

AMÉRIQUE.

New-York, 24 juin.

Les chefs fédéraux réclament l'envoi de nouvelles troupes. De leur côté, les confédérés de Richmond reçoivent constamment des renforts. La Chambre des représentants a adopté le bill qui confisque les esclaves des propriétaires rebelles. De vives escarmouches ont eu lieu devant Richmond. On est dans l'attente d'un engagement général.

POLOGNE.

Une dépêche privée, en date de Berlin, le 30 juin, annonce que l'auteur de l'attentat commis à Varsovie

contre le général Luders est un militaire russe, compagnon d'armes des officiers fusillés il y a quelques jours par ordre de ce général, pour cause d'un délit politique.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Théâtre de Cahors.

Demain dimanche 6 juillet 1862. *Haydée*, Opéra-Comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de M. Auber.

Le spectacle commencera par *Une allumette entre deux feux* Opéra-comique en un acte.

Les portes et les bureaux seront ouverts à 7 heures. — On commencera à huit heures.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 5 juillet 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	286	403	22 ^{fr} 60	78 k. 240
Mais....	98	21	15 ^{fr} 58	>

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 4 juillet. Braud (Léon-Justin).
- 5 — Bergon (Antoine).
- 5 — Trabouyé (Pierre-Alfred).

Mariages.

- 2 — Planavergne (Charles), cultivateur, et Contios (Génie-Jeanne), couturière.
- 3 — Tinel (Daniel-Louis), employé, et Décas (Françoise-Amélie), sans profession.

Décès.

- 3 — Malique (Léon), 2 jours.
- 3 — Barry (Françoise), 3 jours.
- 3 — Alexandre dit l'Épine, (Marie-Antoinette-Jeanne), 2 mois.
- 4 — Delbreil (Jean-Pierre), vigneron, 39 ans.
- 4 — Combarieu (Jeanne), sans prof. 22 ans.
- 4 — Galtier (Géraud), fabt. de cribles, 65 ans.
- 5 — Gibert (Pierre), jardinier 73 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

ENTREPRISE RAMOND, BRUSIDOU ET C^o.

Nouveau Service

DE CAHORS A TOULOUSE

Départ de Cahors pour Toulouse 10 heures du soir.

et retour.

Départ de Toulouse pour Cahors 6 heures du matin.

Bureau : à Cahors, sur les Fossés, chez M. DUMEAU, marchand chapelier.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

MÉDAILLE D'OR.

5 fr. le flacon.

C. ROUXEL,

32, rue Culture-Sainte-Catherine. PARIS.

TOPIQUE PORTUGAIS.



MÉDAILLE D'OR.

3 fr. le 1/2 flacon.

C. ROUXEL,

32, rue Culture-Sainte-Catherine. PARIS.

Ce Topique, seul sans concurrence, guérit radicalement et sans interruption de travail, les contusions, blessures par barrais, javaris, etc. Le poil repousse de la même couleur sur la partie blessée. — On trouve au même dépôt : La véritable Graine de Moutarde de Hollande de C. Rouxel, à 1 fr. 20 c. le 1/2 kg. — Également : L'huile de Foie de Morue hollandaise (Dorsh Levertaan C. Rouxel), 3 fr. le flacon. — Dépôt unique de la Poudre Béchique de A. Maugé infatigable contre les toux, bronchites et affections pulmonaires des animaux domestiques. Se trouve chez M. VINEL, pharmacien, à Cahors.

CHANGEMENT

DE DOMICILE.

ALCHIÉ, marchand chapelier, rue de la Mairie à Cahors, a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1^{er} août prochain, son magasin sera transféré dans la même rue, maison Carriol, en face M. Vinel, pharmacien.

Comme toujours, on trouvera chez lui un assortiment des plus complets de Chapeaux soie, feutre, castor, nouveauté-drap, paille, en tout genre, pour homme, et fantaisie, haute-nouveauté, pour enfant.

Le sieur ALCHIÉ profite de cette circonstance pour prévenir sa nom-

breuse Clientèle qu'il vient de faire l'acquisition du *Conformateur*, nouveau modèle qui lui permet de prendre mesure à la personne ayant la tête la plus difforme dans l'espace de quelques secondes, et se charge de faire fabriquer tout genre de chapeaux, sur mesure, sans augmentation de prix.

Il ose espérer qu'on voudra bien lui continuer la confiance dont il a joui jusqu'à ce jour. Il fera du reste, tous ses efforts pour la mériter de plus en plus.

PASTILLES VICTORIA

DE J. WOTERSPOON ET C^o, FOURNISSEURS DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE. Ces PASTILLES joignent à leur pureté et à leur saveur exquise la propriété d'être éminemment DIGESTIVES et de parfumer l'haleine.

Médailles d'honneur aux Expositions universelles de Paris de Londres.

PASTILLES de MENTHE ANGLAISE supérieures. Au dépôt central, chez M. Vinel, pharmacien, à Cahors, et chez les Pharmaciens, Confiseurs et principaux Epiciers.

ÉCLAIRAGE MINÉRAL.

La Maison **Pasquier de Ribaucourt et C^o**, de Paris, fabrique dans son usine à St-Denis (Seine), un nouveau genre de SCHISTE d'une beauté remarquable comme blancheur et limpidité, ne s'altérant point à l'air ; produisant une lumière d'un brillant éclat, ayant peu d'odeur à l'état libre, et point du tout à la combustion. — Malgré tous ces avantages le prix n'en est pas plus élevé que celui des schistes ordinaires employés jusqu'à ce jour. — Pour les prix courants et de plus amples renseignements, s'adresser à ses bureaux, 167, rue du faubourg St-Martin.



POUDRES ET PASTILLES

AMÉRICAINES

du docteur

PATERSON

de New-York (Etats-Unis), **toniques, digestives, stomachiques, anti-nerveuses.** — La lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la **prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, algèbres, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc.** Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de **FAYARD**, de Lyon, seul propriétaire. — **Dépôts principaux :** New-York, ph. FOUGERA ; Londres, ph. WILCOX et C^o, Oxford Street, 336 ; Paris, ph., rue Palestro, 29 ; — à Cahors, VINEL, pharmacien.

A VENDRE

Tilburys d'occasion à deux roues, Jardinières, Voitures à quatre roues en tout genre, neuves et d'occasion, à de très bons prix.

S'adresser à M. SÉVAL, carrossier, à Cahors.

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Billets de mariages, etc., etc.

CASTANET

Cartes de Visite

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

RÉMY, aîné, Tapissier,

GALERIE FONTENILLE, A CAHORS.

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera dans son magasin, à des prix réduits, une grande quantité de Papiers peints de la plus haute nouveauté. — On pourra choisir dans les prix de 40, 45, 50 et 60 cent., en colori ; — de 70, 75 et 80 cent. en satinet mat ; — de 3 fr. à 3 fr. 50 cent., des papiers de Chine, vus et autres d'un mètre de large. — Le sieur Rémy tient toujours les articles meubles, passementeries, dorures, descentes de lit, étoffes pour meubles, et un grand choix de chaises vernies, paille osier et autres ; à 4 fr. 50 c. et 7 fr. Voltaires à 30 francs.

CONTREFAÇONS

DU

VINAIGRE DE TOILETTE

DE JEAN-VINCENT BULLY

67, rue Montorgueil, Paris.

Pour se prémunir contre les contrefaçons, que de nombreux jugements n'ont pas encore complètement réprimées : **REFUSER** tout flacon où le nom de *Jean-Vincent Bully* serait précédé des mots *dit de*, ou autres semblables.

EXIGER : L'enseigne AU TEMPLE DE FLORE, — le bouchage intact, — la signature sur le cachet, — la contre-étiquette fixant au col du flacon le *fil blanc, rose, vert et noir* terminé par la Médaille de garantie.

Ci-dessous la contre-étiquette elle-même pour donner le modèle de la signature et les deux faces de la Médaille.



Porter plainte contre le débitant « pour Tromperie sur la nature de la chose vendue. » (Art. 423 du Code pénal.)

EAUX NATURELLES PURGATIVES DE MIERS PAR GRAMAT (LOT).

INSPECTION DU GOUVERNEMENT.

Ce purgatif, le plus doux qu'on connaisse, est efficace dans les maladies de l'estomac, les fièvres intermittentes, obstruction de la rate et du foie, la jaunisse, la constipation, les souffrances hémorroïdales, les migraines, l'ypocondrie, le catarrhe de la vessie, les engorgements lymphatiques, les maladies des femmes et des jeunes filles. — Douche d'eau minérale et bains de vapeurs. — Dépôts dans les grandes pharmacies. — On expédie directement aux personnes qui adressent des demandes à Miers. Dépôt, à Cahors, pharmacie centrale Vinel.